RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00146
Numéro SIREN : 848 179 099
Nom ou dénomination : ABG ECOM

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2020 sous le numéro de dépôt A2020/000737

296666

Dénomination : ABG ECOM
Adresse : 2881 route Des Crêtes appt. 125 06560 Valbonne - FRANCE-

n° de gestion : 2019B00146
n° d'identification : 848 179 099

n° de dépôt : A2020/000737
Date du dépôt : 13/02/2020

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 06/02/2020 indiquant que Mr Abel GOUPIL ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Président de la société du 01.01.2020 au 31.12.2020.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRASSE

296666

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 06 FEVRIER 2020

ABG ECOM
SASU au capital de 3500 € (Trois mille cinq cents Euros)
dont le siège social se situe : 2881 route des crêtes, appt. 125 06560 VALBONNE
Enregistrée au R.C.S de GRASSE sous le numéro 848 179 099

Monsieur Abel GOUPIL, agissant en qualité de Président associé unique de la Société ABG ECOM depuis le 06 Février 2019, demeurant au 2881 route des crêtes, appt. 125 06560 VALBONNE, et propriétaire des 3500 actions composant le capital de la société a établi le présent Procès-verbal dont l'objet est le suivant :

- Fixation de la rémunération du Président,

Seul associé, Monsieur Abel GOUPIL adopte la résolution suivante :

DÉCISION UNIQUE

Monsieur Abel GOUPIL, associé unique, décide qu'il ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Président, à compter du 01 Janvier 2020 et ce jusqu'au 31 décembre 2020 inclus, date de la clôture du second exercice sociale.

Il pourra donc prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-verbal par l'associée unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à VALBONNE, le 06 février 2020

Le président associé unique, Abel GOUPIL

